

Les garçons peinent à quitter le foyer parental

À 25 ans, la moitié des garçons habitent avec leurs parents, ils sont encore un sur cinq à 30 ans. Les filles partent plus tôt, le plus souvent pour vivre en couple. Les garçons attendent de plus en plus longtemps l'autonomie financière qui leur permettra de s'installer.

À 30 ans, plus d'un garçon sur cinq vit encore au domicile parental contre moins d'une fille sur dix. La Réunion n'est pas un cas isolé en la matière : en métropole aussi les garçons restent plus longtemps au domicile parental que les filles. Mais à La Réunion le phénomène est beaucoup plus marqué : pour chaque âge entre 21 et 30 ans, la proportion de garçons vivant encore au foyer parental est supérieure de 10 points à celle de métropole. Par exemple à 25 ans, 54 % des Réunionnais n'habitent pas encore leur propre logement, contre seulement 44 % des métropolitains.

Concernant les jeunes femmes, une part plus importante de jeunes Réunionnaises quitte rapidement le foyer parental mais inversement une plus forte proportion reste encore chez papa et/ou maman à 30 ans. Au total, "l'émancipation" des jeunes femmes est pratiquement équivalente à La Réunion et en métropole puisque la part des jeunes filles adultes vivant encore chez

leurs parents est de 38 % à La Réunion et 37 % en métropole.

Les jeunes femmes se mettent en couple plus rapidement que les jeunes hommes. Quel que soit l'âge, les filles quittant le foyer parental vivent majoritairement en couple (54 % à 18 ans, 92 % à 30 ans). Ceci n'est vrai chez les hommes qu'à partir de 23 ans (53 %, et 81 % à 30 ans). On retrouve bien sûr ce phénomène en prenant en compte uniquement les couples mariés : l'âge moyen au premier mariage est moins élevé pour les femmes (28,6 ans contre 31,3 ans pour les hommes).



Pour les garçons, pas d'autonomie résidentielle sans autonomie financière

Effectifs et part des jeunes adultes vivant chez leurs parents en 1990 et 1999

Source : Insee, recensements 1990 et 1999

Jeunes adultes	1990			1999		
	effectif total	vivant chez les parents	part (%)	effectif total	vivant chez les parents	part (%)
de 18 à 24 ans	83 381	56 158	67,4	79 374	54 153	68,2
garçons	41 235	31 752	77,0	39 578	31 142	78,7
filles	42 146	24 406	57,9	39 796	23 011	57,8
de 25 à 30 ans	67 781	16 733	24,7	67 914	17 624	26,0
garçons	33 528	10 363	30,9	33 084	11 876	35,9
filles	34 253	6 370	18,6	34 830	5 748	16,5
Ensemble	151 162	72 891	48,2	147 288	71 777	48,7
garçons	74 763	42 115	56,3	75 662	43 018	59,2
filles	76 399	30 776	40,3	74 626	28 759	38,5

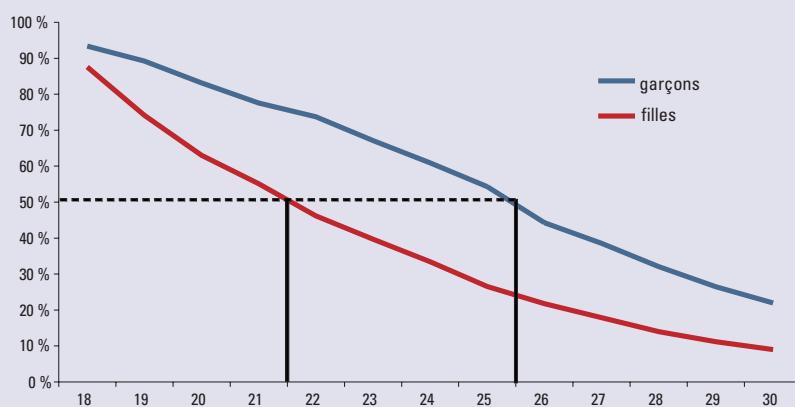
La proportion de jeunes adultes résidant chez leurs parents est stable entre 1990 et 1999 mais elle a fortement augmenté pour les garçons de 25 à 30 ans. Plus des deux tiers des Réunionnais âgés de 18 à 24 ans et plus du quart des 25-30 ans vivent chez leurs parents. Au total, ce sont près de la moitié des jeunes adultes réunionnais qui résident encore au sein du foyer parental en 1999. Cette proportion semble se stabiliser depuis une dizaine d'années mais les garçons y sont de plus en plus nombreux : ils représentent maintenant 60 % de l'ensemble et même plus des deux tiers dans la tranche d'âge 25-30 ans.

La fin de la scolarité n'est pas synonyme systématiquement de décohabitation. L'autonomie résidentielle ne peut s'acquérir que si l'on dispose d'une certaine autonomie financière. Pas étonnant dès lors de constater que, parmi les jeunes hommes âgés de 18 à 24 ans, 80 % des chômeurs et 77 % des inactifs vivent encore chez leurs parents. Un emploi précaire ne suffit pas non plus pour obtenir son autonomie : 72 % des jeunes hommes de 18 à 24 ans dans cette situation restent au domicile parental. Et même parmi les actifs ayant un emploi stable, plus de la moitié ne sont toujours pas indépendants dans cette tranche d'âge. Les jeunes hommes attendent d'être plus âgés, plus à l'aise financièrement, avec des revenus plus assurés pour enfin décider d'avoir leur propre logement.

Les jeunes femmes se comportent différemment : plus des deux tiers de celles qui sont au chômage ou inactives ont déjà quitté le domicile parental avec bien souvent comme unique perspective un statut de mère au foyer. Et lorsqu'elles sont actives avec un emploi stable, elles hésitent moins que les jeunes hommes à prendre leur indépendance.

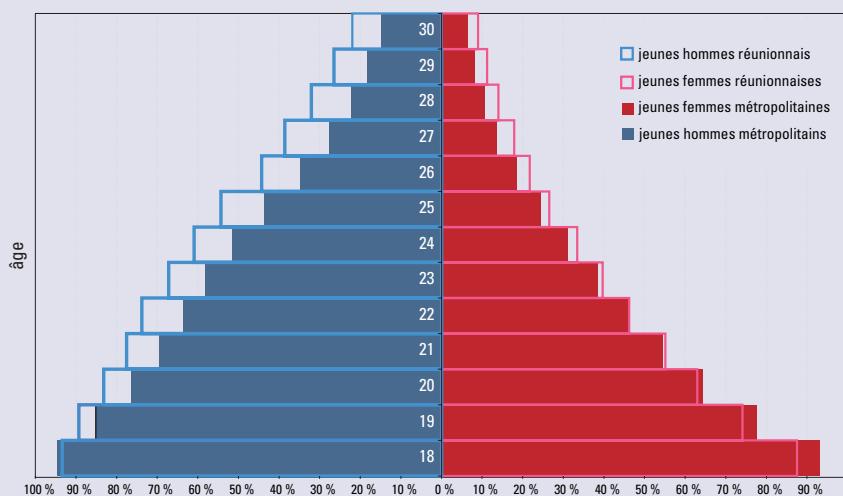
Les garçons restent plus longtemps au sein du foyer parental

Part des jeunes vivant encore chez leurs parents



L'âge médian de la décohabitation, âge pour lequel la moitié de la génération n'habite plus avec papa et/ou maman est de 21 ans et demi pour les filles et 25 ans et demi pour les garçons

Proportion de jeunes adultes vivant chez leurs parents en 1999 : comparaison Réunion-métropole



Entre 21 et 30 ans, la proportion de garçons vivant chez leurs parents est de 10 points plus élevée à La Réunion qu'en métropole.

Sources :

Recensements de la population de 1990 et 1999.

Ne sont pas comptées les personnes qui vivent avec l'un ou les deux parents, mais qui ont elles-mêmes des enfants.

Bibliographie :

- > "Les garçons restent plus longtemps chez leurs parents" - Chiffres pour l'Alsace – Revue n° 15 - juin 2003.
- > "Les jeunes adultes en Europe" - Ministère de l'emploi et de la solidarité DRESS - Études et résultats – n° 90 novembre 2000.

Habiter chez ses parents, c'est aussi les soutenir

Habiter tard chez ses parents peut ainsi être, pour les jeunes hommes, un moyen leur permettant d'être plus à l'aise matériellement lors de leur installation en couple. Mais cela peut aussi correspondre à un réel besoin de soutien à la famille, notamment lorsque les parents sont aux chômage ou inactifs ou lorsqu'ils ne disposent que d'une faible retraite. C'est particulièrement vrai au sein des familles monoparentales. Celles-ci représentent un quart de l'ensemble des familles à La Réunion (12 % en métropole) et dans neuf cas sur dix elles sont dirigées par une femme. Alors que 59 % des garçons de 18 à 30 ans issus d'un couple vivent encore au domicile parental, cette proportion monte à 62 % au sein des familles monoparentales. Le jeune apporte souvent l'unique salaire dans ce type de famille, les mères isolées ayant très souvent de grosses difficultés pour accéder à un emploi stable.

Jean-Marc LARDOUX,
chargé des études démographiques
et Bruno LORIGNY,
assistant d'études

Ici les étudiants vivent chez leurs parents

Les étudiants réunionnais vivent plus souvent au domicile de leurs parents que leurs homologues métropolitains (79 % contre 62 %). Tout d'abord la faible superficie de La Réunion, qui représente moins de la moitié de la surface moyenne d'un département français, fait qu'un étudiant n'est jamais très éloigné d'un des centres universitaires de l'île. De plus, un certain nombre d'études supérieures en CPGE (Classes Préparatoires aux Grandes Écoles) ou STS (Sections de Techniciens Supérieurs) peuvent être suivies au sein des lycées, souvent à proximité. Enfin, contrairement aux régions métropolitaines, l'insularité de La Réunion fait qu'il n'y a pratiquement aucun apport d'étudiants venant d'autres régions françaises. Des étudiants qui, par définition, ne pourraient continuer à vivre au domicile parental.